



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-004-2021-07

PUBLIÉ LE 2 JUILLET 2021

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Pôle Démocratie Sanitaire- gestion des instances de la démocratie sanitaire

IDF-2021-06-30-00007 - Arrêté n°18/2021 modificatif portant renouvellement des membres de la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales d'Ile-de-France (3 pages) Page 3

IDF-2021-07-01-00022 - Arrêté n°19/2021 modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France (15 pages) Page 7

IDF-2021-07-01-00023 - Arrêté n°20/2021 modifiant la composition de la commission spécialisée" organisation des soins" au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France (9 pages) Page 23

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France / Service régional d'économie agricole

IDF-2021-02-17-00007 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour Monsieur Alexandre CORDONNIER à NEAUPHELETTE, ANNULE ET REMPLACE L'ARRÊTÉ IDF-2021-02-12-00019 (3 pages) Page 33

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Secrétariat général IDF

IDF-2021-07-02-00004 - ARRETE N°2021-72?? Modifiant l arrêté du 28 mai 2021 portant composition du comité médical du département de Paris (2 pages) Page 37

Rectorat de l'académie de Paris /

IDF-2021-07-01-00024 - Arrêté n° 2021-43-RRA portant nomination de M. Dominique PATERON en qualité d'administrateur provisoire de l'université Sorbonne-Université à compter du 1er septembre 2021 (1 page) Page 40

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-06-30-00007

Arrêté n°18/2021 modificatif portant
renouvellement des membres de la commission
de conciliation et d'indemnisation des accidents
médicaux, des affections iatrogènes et des
infections nosocomiales d'Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°18/2021

Arrêté modificatif portant renouvellement des membres de la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales d'Ile-de-France

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, notamment les articles L.1114-1, L.1142-5, L.1142.6, R.1114-1 à R.1114-4, et R.1142-5 à R.1142-7 ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'Etat ;
- VU** l'appel à candidatures, pour recruter les membres du 1^{er} collège des Représentants des Usagers, publié sur le site de l'ARS en date du 21 octobre 2020 ;
- VU** les candidatures parvenues au siège de la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales d'Ile-de-France (CCI) pour les autres collèges ;
- VU** la candidature du Docteur Jihane LAMARANI

ARRETE

Article 1 : La composition de la CCI est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Article 3 : La Directrice de la Démocratie Sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Saint-Denis, le 30 juin 2021

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

ANNEXE

1) Au titre des représentants des usagers :

Titulaires	Suppléants
Madame Marie-Solange JULIA, Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux et à leur famille (AVIAM)	Madame Eliane PUECH, Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux et à leur famille (AVIAM) Madame Anne-Marie LEFRANCOIS, Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux et à leur famille (AVIAM).
Madame Paulette MORIN (Alliance Maladies Rares)	Madame Annie BORDEAU (INDECOSA CGT) Monsieur Philippe LEJEUNE, Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR (UFC QUE CHOISIR)
Madame Mariannick LAMBERT (Fédération des Familles Rurales)	Monsieur Marc MOREL, France Assos Santé

2) Au titre des représentants des professionnels de santé :

- Pour les représentants des professionnels de santé exerçant à titre libéral :

Titulaire	Suppléants
Docteur Jean-Philippe BRUGNAUX, URPS Médecins libéraux	Docteur Michel de TINGUY du POUET, URPS Médecins libéraux Docteur Abraham SABBAH, URPS Médecins libéraux

- Pour les praticiens hospitaliers :

Titulaire	Suppléants
Docteur Patrick DASSIER, administrateur du Syndicat National des praticiens hospitaliers d'anesthésie et réanimation (SNPHARe)	Dr Wilfried SAMMUT (Association des médecins urgentistes de France (AMIUF)) Docteur Jihane LAMRANI, praticien Hospitalier: service d'Anesthésie – Réanimation Hôpital Européen Georges Pompidou

3) Au titre des responsables des institutions et établissements publics et privés de santé :

- Pour les responsables d'établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléants
Monsieur Jacques BERARD, Fédération Hospitalière de France (FHF)	Monsieur Christophe FIGLAREK, Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP HP)

- Pour les responsables d'établissements de santé privés :

Titulaire	Suppléants
Madame Alice LECLUSE, Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP)	Madame Pauline BERGEAUD, Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) Madame Laure VERGEZ HONTA, Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP)

4) Au titre des représentants des entreprises pratiquant l'assurance de responsabilité civile médicale :

Titulaire	Suppléants
Monsieur Patrick FLAVIN, SHAM	Monsieur Nicolas GOMBAULT, MACSF
	Madame Claire DARRACQ LUCAS

5) Au titre des personnalités qualifiées :

Titulaire	Suppléants
Maître Robert-Jean NECTOUX	Madame Marie-Odile NAULT Madame Fanny FAGE
Professeur Didier DREYFUSS	Madame Catherine BROUTIN-PILOT Madame Anabela CARVALHO

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-07-01-00022

Arrêté n°19/2021 modifiant la liste des membres
de la conférence régionale de la santé et de
l'autonomie d'Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°19/2021

Arrêté modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n°2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France - Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'Etat ;
- VU** le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

- VU** l'arrêté n°14-697 modifié du 16 juillet 2014 fixant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** la candidature de Madame Claire PARDOEN, au titre de l'URIOPSS IDF et de Monsieur Aurélien CRENN pour la CPAM de Paris

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 1^{er} juillet 2021

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

ANNEXE

Composition de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

1. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales :

a) Pour le Conseil Régional d'Île-de-France :

Titulaires	Suppléants
Madame Farida ADLANI, vice-présidente du Conseil Régional d'Île-de-France	en attente de désignation
Madame Sandrine LAMIRE-BURTIN, conseillère régionale	en attente de désignation
Madame Christel ROYER, conseillère régionale	en attente de désignation

b) Pour les Conseils Départementaux :

Titulaires	Suppléants
Madame la Présidente du Conseil de Paris ou son représentant titulaire : Madame Dominique VERSINI, adjointe au Maire de Paris, chargée des questions relatives à la solidarité, aux familles, à la petite enfance, à la protection de l'enfance, à la lutte contre les exclusions et aux personnes âgées	Madame Léa FILOCHE, Conseillère de Paris
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne ou son représentant titulaire : Monsieur Bernard COZIC	Madame Geneviève SERT Madame Isabelle RECIO, conseillère départementale
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Yvelines ou son représentant titulaire : Monsieur Philippe BRILLAULT, conseiller départemental	Madame Nicole BRISTOL
Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Essonne ou son représentant titulaire : Madame Françoise MARHUENDA, vice-présidente chargée des solidarités et de la santé	Madame Dany BOYER, conseillère départementale déléguée chargée de l'adoption et de la petite enfance
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine ou son représentant titulaire : Madame Véronique BERGEROL	Madame Alexandra FOURCADE, conseillère départementale
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	Monsieur Pierre LAPORTE, vice-président chargé de l'autonomie des personnes

ou son représentant titulaire : Madame Magalie THIBAUT, vice-présidente du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	Monsieur Frédéric MOLOSSI
---	---------------------------

Titulaires	Suppléants
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne ou son représentant titulaire : Madame Jeannick LE LAGADEC	Madame Brigitte JEANVOINE Madame Josette SOL
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-d'Oise ou son représentant titulaire : Madame Emilie IVANDEKICS	

c) Pour les représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants
Madame Elisabeth BELIN-conseillère communautaire-Plaine Commune	en attente de désignation

d) Pour les représentants des communes :

Titulaires	Suppléants
	en attente de désignation
Madame Maryvonne BOQUET, maire de Dourdan	Monsieur Francis BRUNELLE, adjoint au maire de Sceaux
Madame Corinne BEBIN, adjointe au maire de Versailles	

2. Pour le collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux :

a) Pour les associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Madame Catherine OLLIVET, Présidente-Association Coordination d'Ile-de-France ALZHEIMER	Monsieur Claude CHAVROT, Association Française des diabétiques 92 Madame Catherine VIGNAL, Association Coordination d'Ile-de-France ALZHEIMER
Madame Micheline BERNARD-HARLAUT, Association Le groupement régional des associations de familles de malades hospitalisés en long séjour	Monsieur Michel GIRARD, Délégué Régional-Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques

Madame Nathalie ROBERT (France Alzheimer 93)	Docteur Michel VEYRIERES, Ligue contre le cancer, comité de Paris (75)
--	--

Titulaires	Suppléants
Madame Paulette MORIN, Déléguée Régionale- Alliance Maladies rares	Monsieur Thomas SANNIE, Président- Association Française des Hémophiles
Madame Micheline DENANCE, Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir Ile-de-France	
Monsieur Rémi CARLOZ, Union Départementale des Associations Familiales des Yvelines (78)	Monsieur Tim GREACEN, Association AIDES Madame Bernadette BROUART-comité de Paris de la Ligue Nationale contre le cancer
Madame Françoise FORET, Présidente-Association des Familles de Traumatisés Crâniens et de Cérébro-lésés Ile-de-France, Paris (75)	Madame Affoué Diane GOLI, Association des Paralysés de France (93) Madame Marie-Louise MEGRELIS, Association des Familles de Traumatisés Crâniens et de Cérébro-lésés Ile-de-France
Monsieur Sidi-Mohammed GHADI, Association des Familles Victimes du Saturnisme (75)	Madame Patricia CORDEAU, Directrice déléguée, Service Social Régional Association Française contre les Myopathies-Téléthon

b) Pour les associations de retraités et de personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Madame Christine PATRON	Monsieur Marc LAVAUD
Madame Martine DECHAMP	Madame Monique ZANATTA
Monsieur Gérard BERNHEIM	Monsieur Marc TAQUET
Monsieur Gérard PERRIER	

c) Pour les associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Stephen DECAM, Association départementale des Amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI 92)	
Monsieur Alejandro SAN MARTIN LAMAS, Association des paralysés de France	

Monsieur François DELACOURT, Association des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques et de leurs réseaux (AIRe La Mayotte 95)	Monsieur Jean-Paul TANIÈRE, Association CAP DEVANT
Monsieur Gérard COURTOIS, Vice-Président Conseil d'Administration - Association Les Tout-Petits (78)	

3. Pour le collège des représentants des conseils territoriaux de santé :

Titulaires	Suppléants
en attente de désignation	

4. Pour le collège des partenaires sociaux :

a) Pour les organisations syndicales de salariés représentatives :

Titulaires	Suppléants
Union Régionale Ile-de-France CFE-CGC : Monsieur Nasser BOUZAR	Monsieur José ALVAREZ
Union Régionale Ile-de-France CGT : Madame Yasmina SELLOU	Monsieur Guy COICHARD Monsieur Patrick NEE
Union Régionale des syndicats CFDT d'Ile-de-France : Monsieur Luc MICHEL	Madame Isabelle CAYLA Madame Marinette SOLER
CGT-FORCE OUVRIÈRE : Monsieur Dimitri BOIBESSOT	Monsieur Sylvain BELLAÏCHE
Union Régionale CFTC Ile-de-France : Madame Corinne LAMARCQ	Monsieur David FILLON

b) Pour les organisations professionnelles d'employeurs représentatives :

Titulaires	Suppléants
Union des professions artisanales : Monsieur Stéphane LEVEQUE	Monsieur Patrick BRIALLART Madame Colette AUBRY
MEDEF- Ile-de-France : Madame Nolwen MARE	Monsieur Jacques FOURNIER Madame Nathalie ROUANET
CPME Ile-de-France : Madame Martine GUIBERT (CPME)	Madame Anne DIENIS (CPME)

c) Pour les organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaires	Suppléants

Monsieur Olivier AYNAUD
(UNAPL Ile-de-France-Médecins)

Monsieur Pierre PRUNEL
(UNAPL Ile-de-France-Chirurgiens-dentistes)

d) Pour les organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier HUE, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile-de-France	Monsieur Jean-Paul BRIOTTET, Mutualité sociale Agricole d'Ile-de-France

5. Pour le collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale :

a) Pour les associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaires	Suppléants
Docteur Patrick BOUFFARD, Association Médecins du Monde	
Madame Catherine BALDACCI, Association des Cités du Secours Catholique (75)	

b) Pour l'assurance vieillesse et la branche Accidents du travail-Maladies professionnelles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Noel MOURE, Sous-Directeur du pilotage (CRAMIF)	Madame Tamou SOUARY, Présidente de la Commission Retraite et Action Sociale Ile-de-France (CNAVTS)

c) Pour les caisses d'allocations familiales :

Titulaires	Suppléants
Madame Sophie BARROIS, Présidente de la CAF(78)	Madame Paulette GIRARD, Présidente de la CAF(95)

d) Pour la Mutualité Française :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Aldino IZZI, Mutualité Française	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles-Co-gérées-social

	Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française
--	---

e) Pour l'Assurance Maladie :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Pierre ALBERTINI (DCGDR-CPAM de Paris)	Monsieur Aurélien CRENN

6. Pour le collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé :

a) Pour les services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants
Pour l'enseignement scolaire : Docteur Nathalie FEY, Médecin conseiller technique auprès du Recteur de l'Académie de Paris	Docteur Catherine SAVETIER LEROY Médecin conseiller technique auprès du Recteur de l'Académie de Créteil Madame Marie-Hélène BOURVEN, conseillère technique auprès du Rectorat de Versailles
Pour l'enseignement supérieur : Docteur Philippe AOUSSOU, Médecin du service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS), Rectorat de l'Académie de Paris	Madame Annie PERUFEL, infirmière au service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS), Rectorat de l'Académie de Paris

b) Pour les services de santé au travail :

Titulaires	Suppléants
Docteur Chantal MOUTET-KREBS, service de santé au travail interentreprises, au titre de l'Association interentreprises de Médecine du travail d'Ile-de-France (AMETIF) (95)	Docteur Michel PARIS, service de santé au travail interentreprises, au titre de l'Association interentreprises de Médecine du travail d'Ile-de-France (AMETIF) (95) Madame Pascale ROCHEDY CMS Montesquieu
Monsieur Jean-Michel DOMERGUE, association de santé au travail GIMAC (94)	Docteur Vinh NGO, centre inter-entreprises et artisanal de santé au travail (CIAMT) (75) Monsieur Olivier VAN HAUWAERT (ASTE 91)

c) Pour les services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Docteur Elisabeth HAUSHERR, Sous Directrice chargée de la Santé (75)	Docteur Mathilde MARMIER, PMI (75)
Docteur Muriel PRUDHOMME	Docteur Véronique DUFOUR, PMI (75)



d) Pour les organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention et l'éducation pour la santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Marc SCHOENE, Président d'honneur de l'Institut RENAUDOT	Monsieur Bernard BASSET Vice-Président de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie Ile-de-France (ANPAA)
Professeur Pierre LOMBRAIL, Université Paris 13	Professeur Antoine LAZARUS, Université Paris 13

e) Pour les organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Titulaires	Suppléants
Docteur Isabelle GREMY, Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé d'Ile-de-France (ORSIF)	Madame Lydie GIBEY (CREAI Ile-de-France)

f) Pour les associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Yorghos REMVIKOS, chargé de mission santé- environnement à Ile-de-France France Nature Environnement	Monsieur Michel RIOTTOT, président d'honneur d'Ile-de-France France Nature Environnement

7. Pour le collège des offreurs des services de santé

a) Pour les Etablissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Alice JAFFRE, Déléguée Régionale, Fédération Hospitalière de France (FHF IDF)	Monsieur Éric CLAPIER, Délégué régional adjoint FHF IDF, suppléant Madame Yolande di NATALE, Directrice générale du GHT Grand-Paris Nord-Est(FHF IDF)
Madame Hélène OPPETIT-Direction des patients, de la qualité et des affaires médicales-APHP	Monsieur Jean-Guilhem XERRI,-Direction de l'Organisation Médicale et des relations avec les Universités (AP HP)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires :

Titulaires	Suppléants
------------	------------

Professeur Braham BODAGUI- Chirurgien, service d'Ophthalmologie, hôpital La-Pitié Salpêtrière Dr Michèle GRANIER,	Professeur Loïc de PONTUAL- Chef de service de pédiatre, hôpital Jean-Verdier Docteur François SALACHAS- Coordonnateur du centre de référence maladies rares, Département de neurologie, La Pitié Salpêtrière Dr Luc ROZENBAUM, président de CME CASH Nanterre Dr Jean-Paul DABAS, président de CME GH du Vexin
--	--

- Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jean FERRANDI	Docteur Laurent VASSAL

- b) Pour les établissements privés de santé à but lucratif :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico- chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP)	Monsieur Patrick SERRIERE, Président de la Fédération Hospitalière Privée Ile-de-France (FHP) Madame Helena KISLER-ELKOUBY secrétaire générale (FHP)

- Au titre des présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Marine COROIR	Docteur Marc ZARKA

- c) Pour les établissements privés de santé à but non lucratif :

Titulaires	Suppléants
Madame Julie CHASTRES- Directrice générale Hôpital Sainte Camille (FEHAP) (94)	Monsieur François GUERAUD, directeur général de la Fondation Elan Retrouvé (75) Monsieur Renaud COUPRY-Directeur général- Association la Châtaigneraie-CRF MENUUCOURT (95)



Titulaires	Suppléants
Docteur Laurent THOMAS-Chef de service de médecine interne et Président de la CME de l'hôpital Saint Camille (FEHAP)	Docteur Philippe VASSEL, centre de rééducation de PONTAULT-COMBAULT (77) Docteur Fabrice MONNEYRON-Président de CME- Chef de service- clinique médico-universitaire Georges HEUYER (75)

d) Pour les établissements assurant des activités de soins à domicile :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Michel CALMON, Directeur Général Santé Service Ile-de-France, Fédération Nationale des établissements hospitaliers à domicile (FNEHAD)	Madame Laurence NIVET, Directrice HAD AP-HP Madame Isabelle BOUVIER, Fondation Croix Saint-Simon

e) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Madame Claire PARDOEN, Directrice de l'Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)	Madame Charlotte LEBRUN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) Monsieur Michael DA COSTA, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)
Monsieur Loïc GILBERT ADAPT (FEHAP)	Madame Marie DEROY (FEHAP)
Madame Catherine HOURIEZ, Directrice IEM APF de Noisy-le-Grand	Monsieur Guy MERLO (APF) Madame Elisabeth LESIGNE-Directrice SESSAD APF Boneuil
Madame Catherine HARPEY Union Régionale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (URAPEI)	Monsieur Frederic DOS, Directeur Général Association HEVEA

f) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Madame Albane TRIHAN, chargée de mission (AP HP)	Monsieur Emmanuel SYS directeur du GCSMS Les EHPAD Publics du Val de Marne (FHF)
En attente de désignation- Fédérale Union Nationale de l'Aide, des soins et des services à domicile	

Madame Véronique VINCONNEAU, responsable création et tarification des établissements médico-sociaux- ORPEA 92, Syndicat national des établissements et résidences privées pour personnes âgées (SYNERPA)	Madame Bénédicte OZANNE Syndicat national des établissements et résidences privées pour personnes âgées (SYNERPA) Madame Romy LASSERRE (SYNERPA)
Madame Brigitte VIGROUX, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux Ile-de-France (URIOPSS)	Monsieur Henri MASCHES, Directeur Général de l'Association Intervenir pour soutenir l'autonomie en termes d'immobilier et de services (Isatis) (FEHAP) Monsieur Louis MATIAS, directeur de la Maison Ferrari (FEHAP)

g) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Denis JOUTEAU, Délégué Régional, Fédération Addictions	Madame Sophie LASCOMBE Fédération Nationale des Associations d'accueil et de réinsertion sociale d'Ile-de-France (FNARS IDF)

h) Pour les centres de santé, maisons de santé et pôles de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Fabrice GIRAUX, fédération nationale des centres de santé (FNCS)	Docteur Didier MENARD, Président de la Fédération des maisons et pôles de santé d'Ile-de-France (FEMASIF)

i) Pour les réseaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Adrien BEAUMEL	Monsieur Edouard HABIB Docteur Bernard ELGHOZI

j) Pour les associations de permanence de soins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Georges SIAVELLIS	Docteur Alain MARGENET-BAUDRY (CROM IDF)

k) Pour les services d'aide médicale urgente :

Titulaires	Suppléants
-------------------	-------------------

Docteur Agnès RICARD-HIBON, Chef de service-Service médical d'aide médicale urgente (SAMU) et service médical d'urgence régional 95 (SMUR)	Docteur Yves LAMBERT (SAMU 78) seconde suppléante : Docteur Charlotte CHOLLET (SAMU 94)
--	--

l) Pour les transports sanitaires :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jean-Marc FALSON, Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (93 et 95)	Monsieur Luc de LAFORCADE, Président Directeur Général de JUSSIEU secours de Versailles (78)

m) Pour les représentants des services départementaux d'incendie et de secours ou de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris :

Titulaires	Suppléants
Médecin-Chef Olivier STIBBE, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BDSP75)	Monsieur Dominique ECHAROUX, SDIS 91

n) Pour les organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur le professeur Patrick HARDY, Président du syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux de Paris (94)	Monsieur Alain JACOB, Délégué général - intersyndicat national des praticiens hospitalier (91) Monsieur Michel GUIZARD

o) Pour les unions régionales des professionnels de santé libéraux :

Titulaires	Suppléants
Docteur Bruno SILBERMAN, Président URPS IDF- Médecins libéraux	Docteur Eric TANNEAU, URPS IDF- Médecins libéraux Docteur Dominique GIGNAC, URPS IDF- Médecins libéraux
Docteur Jean-Luc LEYMARIE, URPS IDF- Médecins libéraux	Docteur Grégory LENZNER, URPS IDF Médecins libéraux

	Docteur François WILTHIEN, URPS IDF Médecins libéraux
Docteur Jean-François CHABENAT, Président URPS - Chirurgiens-dentistes libéraux IDF	Monsieur Jean-Claude AZOULAY, URPS Biologistes IDF Docteur Brigitte EHRGOTT, URPS - Chirurgiens-dentistes libéraux IDF
Madame Frédérique POULAIN-BON, URPS Pharmaciens IDF	Monsieur Jean-Jules MORTEO, Président URPS Infirmiers IDF Monsieur Christian MAILLARD URPS Infirmiers IDF

Titulaires	Suppléants
en attente de désignation	Madame Anne-Sophie HADELER, Présidente URPS Orthophonistes IDF Madame Véronique DISSAT, URPS Orthoptistes
Monsieur Yvan TOURJANSKY, URPS Masseurs kinésithérapeutes IDF	Monsieur Bertrand AUPICON, URPS Podologues IDF Docteur Eric DOURIEZ, URPS Pharmaciens

p) Pour le conseil régional de l'ordre des médecins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jean-Claude ZERAT, Conseil Régional de l'Ordre des médecins Ile-de-France	Docteur Jean-Luc FONTENOY, Conseil Régional de l'Ordre des médecins Docteur Xavier MARLAND

q) Pour les internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jules GREGORY, syndicat des internes des hôpitaux de Paris	Madame Leïla BOUZLAFI, syndicat représentatif parisien des internes en médecine générale

r) Pour le Ministère de la Défense :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Vincent DUVERGER, Médecin-chef d'hôpital d'instruction des armées	Madame Madavi MOURougou, Commandant du centre médical des armées Monsieur Rémy MACAREZ, Médecin-chef d'hôpital des armées



8. Pour le collège des personnalités qualifiées :

Titulaires
Monsieur Emmanuel HIRSCH, Directeur Espace Ethique Régional Monsieur Jean-Pierre BURNIER, Administrateur-Institut Gustave ROUSSY(94) Centre de lutte contre le cancer

9. Pour le collège des membres avec voix consultative :

- le préfet de région ou son représentant
- le président du conseil économique social et environnemental régional ou son représentant
- les chefs de services de l'Etat en région ou leurs représentants
- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant
- un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole
- un membre de la caisse locale délégué pour la Sécurité sociale des travailleurs indépendants

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-07-01-00023

Arrêté n°20/2021 modifiant la composition de la commission spécialisée" organisation des soins" au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°20/2021

Arrêté modifiant la composition de la commission spécialisée « Organisation des Soins » au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n°2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France - Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'Etat ;
- VU** le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** l'arrêté n°14-697 modifié du 16 juillet 2014 fixant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n°14-874 modifié du 5 septembre 2014 relatif à la composition de la commission spécialisée « Organisation des soins » au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** la candidature de Madame Claire PARDOEN, au titre de l'URIOPSS IDF et de Monsieur Aurélien CRENN pour la CPAM de Paris

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission spécialisée « organisation des soins » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 1^{er} juillet 2021

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

ANNEXE

Composition de la Commission Spécialisée « Organisation des Soins » Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France

1) un représentant du Conseil Régional :

Titulaire	Suppléant
en instance de désignation	

2) un représentant des Conseils Départementaux :

Titulaire	Suppléant
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne ou son représentant titulaire : Madame Jeannick LE LAGADEC	Madame Brigitte JEANVOINE Madame Josette SOL

3) un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

4) un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
Madame Maryvonne BOQUET, maire de Dourdan	Monsieur Francis BRUNELLE, adjoint au maire de Sceaux

5) deux représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Madame Nathalie ROBERT, France Alzheimer 93	Docteur Michel VEYRIERES, Ligue contre le cancer, comité du Val d'Oise (95)
Monsieur Sidi-Mohammed GHADI, Association des Familles Victimes du Saturnisme (75)	Madame Patricia CORDEAU, Association Française contre les Myopathies Téléthon

6) un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Gérard PERRIER	

7) un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Stephen DECAM, Association départementale des Amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI 92)	

8) un représentant des conseils territoriaux de santé :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

9) trois représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
Madame Yasmina SELLOU	Monsieur Christian GUY-COICHARD Monsieur Patrick NEE
Monsieur Nasser BOUZAR	Monsieur Joseph ALVAREZ
Monsieur Dimitri BOIBESSOT	Monsieur Sylvain BELLAICHE

10) un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléants
Madame Nolwen MARE	Monsieur Jacques FOURNIER Madame Nathalie ROUANET

11) un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
------------------	------------------

Monsieur Olivier AYNAUD (UNAPL Ile-de-France-Médecins)	Monsieur Pierre PRUNEL (UNAPL Ile-de-France-Chirurgiens- dentistes)
--	---

12) un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Olivier HUE Président de la mutualité sociale agricole d'Ile-de-France	Monsieur Jean-Paul BRIOTTET Mutualité sociale agricole d'Ile-de-France

13) un représentant de chaque régime d'assurance maladie :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Pierre ALBERTINI (DCGDR-CPAM de Paris)	Monsieur Aurélien CRENN

14) un représentant de la Mutualité Française :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Aldino IZZI	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

15) un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	Monsieur Bernard BASSET Vice-Président de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie Ile-de-France (ANPAA)

16) au titre des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Isabelle GREMY, Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé d'Ile-de-France	Madame Lydie GIBEY (CREAHI Ile-de-France)

17) cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Madame Alice JAFFRE, Déléguée Régionale, Fédération Hospitalière de France (FHF IDF)	Monsieur Éric Clapier, Délégué régional adjoint FHF IDF, suppléant Madame Yolande di NATALE, Directrice générale du GHT Grand-Paris Nord-Est (FHF IDF)

Madame Hélène OPPETIT-Direction des patients, de la qualité et des affaires médicales-APHP	Monsieur Jean Guilhem XERRI-Direction de la Stratégie et de la transformation-APHP
--	--

- au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires :

Titulaires	Suppléants
Professeur Braham BODAGUI-Chirurgien, service d'Ophtalmologie, hôpital La Pitié-Salpêtrière	Professeur Loic de PONTUAL- Chef de service de Pédiatre, hôpital Jean-Verdier Docteur François SALACHAS- Coordonnateur du centre de référence maladies rares, Département de Neurologie, hôpital La Pitié-Salpêtrière
Dr Michèle GRANIER	Dr Jean-Paul DABAS, président de CME GH du Vexin Dr Luc ROZENBAUM, président de CME CASH Nanterre
Docteur Jean FERRANDI, Etablissement Public de santé Paul GUIRAUD	Docteur Laurent VASSAL

18) deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique BOULANGE, Présidente d'Etablissement (FHP)	Monsieur Patrick SERRIERE, président de la Fédération Hospitalière Privée (FHP) Madame Helena KISLER-ELKOUBY secrétaire générale (FHP)
Docteur Marine COROIR	Docteur Marc ZARKA

19) deux représentants d'établissement privés de santé à but non lucratif, dont un président de CME :

Titulaires	Suppléants
Madame Julie CHASTRES- Directrice générale Hôpital Sainte Camille (FEHAP)	Monsieur Renaud COUPRY-Directeur général-Association la Châtaigneraie-CRF MENU COURT (95) Monsieur François GUERAUD-Directeur général Elan retrouvé (FEHAP)
Docteur Laurent THOMAS-Chef de service de médecine interne et Président de la CME de l'hôpital Saint Camille (FEHAP)	Docteur Philippe VASSEL, Centre de rééducation de PONTAULT-COMBAULT (77) Docteur Fabrice MONNEYRON-Président de CME- Chef de service- clinique médico-universitaire Georges HEUYER (75)

--	--

20) un représentant des établissements exerçant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Michel CALMON, directeur général de SANTE SERVICE (FNEHAD)	Madame Laurence NIVET, Directrice HAD AP-HP Madame Isabelle BOUVIER, Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

21) un représentant des centres de santé et des maisons de santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Fabrice GIRAUX, Fédération Nationale des centres de santé (FNCS)	Docteur Didier MENARD, Président de la Fédération Nationale des maisons et pôles de santé d'Ile de France

22) un représentant des réseaux de santé :

Titulaire	Suppléants
Monsieur Adrien BEAUMEL	Monsieur Edouard HABIB Docteur Bernard ELGHOZI

23) un représentant des associations de permanences des soins :

Titulaire	Suppléant
Docteur Georges SIAVELLIS	Docteur Alain MARGENET-BAUDRY (CROM IDF)

24) un représentant des services d'aide médicale urgente :

Titulaire	Suppléants
Madame Agnès RICARD-HIBON, SMUR- 95	Docteur Yves LAMBERT (SAMU 78) Docteur Charlotte CHOLLET (SAMU 94)

25) un représentant des transports sanitaires :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Jean-Marc FALSON, Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (93 et 95)	Monsieur Luc de la FORCADE, Président de JUSSIEU SECOURS-VERSAILLES (78)

26) un représentant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou des services d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant
Médecin-Chef Olivier STIBBE, Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (75)	Monsieur Dominique ECHAROUX, Président du CASDIS 91

27) un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
Professeur Patrick HARDY, syndicat national des médecins, chirurgiens spécialistes et biologistes des hôpitaux de Paris (SNAM-HP)	Monsieur Alain JACOB, Inter syndicat national des praticiens hospitaliers (INPH)

28) quatre représentants des professionnels de santé (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Docteur Bruno SILBERMAN, (URPS Médecins)	Docteur Eric TANNEAU, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Dominique GIGNAC, URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Jean-Luc LEYMARIE, URPS IDF - Médecins libéraux	Docteur Grégory LENCZNER, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur François WILTHIEN, URPS IDF - Médecins libéraux
Madame Frédérique POULAIN-BON, URPS - Pharmaciens IDF	Monsieur Jean-Jules MORTEO, URPS - Infirmiers IDF Monsieur Christian MAILLARD, URPS - Infirmiers IDF
Monsieur Yvan TOURJANKY, URPS - Masseurs kinésithérapeutes IDF	Docteur Eric DOURIEZ, URPS - Pharmaciens IDF Bertrand AUPICON, URPS - Podologues IDF

29) un représentant de l'ordre des médecins :

Titulaire	Suppléants
Docteur Jean-Claude ZERAT, Conseil Régional de l'Ordre des médecins Ile-de-France	Docteur Jean-Luc FONTENOY, Conseil Régional de l'Ordre des médecins Docteur Xavier MARLAND, Conseil Régional de l'Ordre des médecins Ile-de-France

30) un représentant du syndicat des internes en médecine générale :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Jules GREGORY, syndicat des internes des hôpitaux de Paris	Madame Leïla BOUZLafa syndicat représentatif parisien des internes en médecine générale

31) deux membres issus de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
- Union Régionale des syndicats CFDT d'Ile-de-France : Monsieur Luc MICHEL	Madame Isabelle CAYLA Madame Marinette SOLER
- URIOPSS : Madame Claire PARDOEN, Directrice de l'Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)	Monsieur Michael DA COSTA, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Madame Charlotte LEBRUN, l'Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile
de France

IDF-2021-02-17-00007

Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour
Monsieur Alexandre CORDONNIER à
NEAUPHELETTE, ANNULE ET REMPLACE
L'ARRÊTÉ IDF-2021-02-12-00019



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Versailles, le 17 février 2021

Service Economie Agricole
Unité Agro-Environnement et Territoires Ruraux
AETR

Affaire suivie par : Catherine BROUSSE-PREVOST
Tél. : 01 30 84 33 76
Mél. : catherine.brousse-prevost@yvelines.gouv.fr
ddt-sea-structures@yvelines.gouv.fr

M. CORDONNIER Alexandre
9 bis rue des Près de Launay
78980 NEAUPHLETTE

Réf :
SEA_20210215_dossier_complet_CORDONNIER_ALEXANDRE.odt

Objet : Contrôle des structures_dossier complet

Monsieur,

En date du 23/11/2020, vous m'avez fait parvenir une demande d'autorisation d'exploiter pour les surfaces listées en annexe

Votre demande d'autorisation d'exploiter concernant **169,1064** ha a été enregistrée complète le **12/02/2021**.

Conformément aux dispositions de l'article R.331-4 du code rural et de la pêche maritime, cette demande fera l'objet d'une publicité par affichage en mairie de la commune où sont situés les biens et d'une publication sur le site internet de la Préfecture des Yvelines.

Je vous informe que le Préfet de région dispose d'un délai de 4 mois pour statuer sur votre demande à partir de la réception de votre dossier complet. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date en question.

En l'absence de réponse de l'administration dans ce délai, votre demande sera tacitement acceptée le **12/06/2021**. Dans ce cas, le présent courrier, sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile de France¹ et également en mairies des communes concernées par les biens demandés. **Cette publication légale vaudra alors décision.**

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la directrice départementale des territoires,
La Cheffe du Service Economie Agricole,

signé

Nelly SIMON

¹ <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Documents-publications/Recueil-des-actes-administratifs/RAA-de-la-region-Ile-de-France-2021>

**ANNEXE / Liste des parcelles faisant l'objet de la demande d'autorisation d'exploiter
de CORDONNIER Alexandre**

Commune	Parcelle	Surface (ha)	Propriétaire
BERCHERES SUR VESGRES (28)	ZD 066	0,1718	KESSLER COLETTE
	ZD 066	0,6872	KESSLER COLETTE
GILLES 28	ZD 043	1,0200	BERGIN EDITH
	ZD 044	0,8350	LOUIDAY SOPHIE / BERGIN LUCIE / BERGIN CHRISTOPHE / BERGIN LAURENT / BERGIN DOMINIQUE
	ZD 046	2,2590	LOUIDAY SOPHIE / BERGIN LUCIE / BERGIN CHRISTOPHE / BERGIN LAURENT / BERGIN DOMINIQUE
GUAINVILLE (28)	ZK 83	1,8020	COMMUNE D'ANET
	ZK 14	1,5000	COMMUNE D'ANET
	ZM 33	1,0100	COMMUNE D'ANET
	ZM 47	1,8460	COMMUNE D'ANET
	ZM 60	0,3860	COMMUNE D'ANET
	C 368	0,4010	COMMUNE D'ANET
	B 453	0,0570	GLANARD PHILIPPE
	B 454	0,0620	GLANARD PHILIPPE
	B 455	0,2895	GLANARD PHILIPPE
	ZD 007	15,7450	GLANARD PHILIPPE
	ZI 028	0,8440	GLANARD PHILIPPE
	ZI 030	0,6400	GLANARD PHILIPPE
	ZI 031	2,1360	GLANARD PHILIPPE
	ZK 05	4,6840	GLANARD PHILIPPE
	ZK 011	2,0040	GLANARD PHILIPPE
	ZK 012	0,5530	GLANARD PHILIPPE
	ZK 021	1,0460	GLANARD PHILIPPE
	ZM 025	5,2910	GLANARD PHILIPPE
	ZM 026	0,0440	GLANARD PHILIPPE
	ZM 034	2,7480	GLANARD PHILIPPE
	ZM 046	0,7910	GLANARD PHILIPPE
	ZM 048	2,5687	GLANARD PHILIPPE
	ZM 048	1,2843	GLANARD PHILIPPE
	D 256	0,4020	GLANARD PHILIPPE
	ZI 019	1,5000	GLANARD PHILIPPE
	ZK 018	0,1520	GLANARD PHILIPPE
	ZK 050	7,0595	GLANARD PHILIPPE
	ZK 051	2,1676	GLANARD PHILIPPE
	ZK 051	0,5420	GLANARD PHILIPPE
	B 450	1,2020	GLANARD PHILIPPE
	AC 074	2,1635	GLANARD PHILIPPE
	AC 159	0,7636	GLANARD PHILIPPE
	ZH 003	1,6520	GLANARD PHILIPPE
	ZI 015	3,3730	GLANARD PHILIPPE
	ZI 026	0,6260	GLANARD PHILIPPE
	ZK 006	1,3120	GLANARD PHILIPPE
	ZM 049	0,8180	GLANARD PHILIPPE
	ZK 047	0,1905	GLANARD PHILIPPE
	ZK 048	0,7800	GLANARD PHILIPPE
	ZK 049	1,1500	GLANARD PHILIPPE
	ZH 150	1,2994	SANGAN DENISE
	ZH 150	0,3249	SANGAN DENISE
	ZK 007	0,9503	DEHAUDT ALEXIS
	ZK 007	0,3167	DEHAUDT ALEXIS
	C 053	0,3210	BERGIN EDITH
	C 840	0,7791	BERGIN EDITH
	ZE 40	1,0117	BERGIN EDITH
ZH 22	2,6680	BERGIN EDITH	
ZH 023	1,1210	BERGIN EDITH	
ZH 024	1,1600	BERGIN EDITH	
ZH 108	0,3498	BERGIN EDITH	
ZH 146	1,1259	BERGIN EDITH	
ZH 154	0,4459	BARATHON CHANTAL	

ANNEXE / Liste des parcelles faisant l'objet de la demande d'autorisation d'exploiter
de CORDONNIER Alexandre

Commune	Parcelle	Surface (ha)	Propriétaire
GUAINVILLE (28)	ZH 154	0,4459	BARATHON CHANTAL
	B 0452	0,3730	BARATHON JACKY
	B 0459	0,1180	BARATHON JACKY
	ZD 032	4,0320	BARATHON JACKY
	ZD 032	2,0160	BARATHON JACKY
	ZE 028	1,3590	BARATHON JACKY
	ZE 028	1,3590	BARATHON JACKY
	ZH 074	0,2740	BARATHON JACKY
	ZI 0014	1,6970	BARATHON PHILIPPE
	ZI 014	1,6970	BARATHON PHILIPPE
	ZK 029	0,6000	BARATHON PHILIPPE
	ZK 029	1,8000	BARATHON PHILIPPE
	ZK23	1,5350	BARATHON JEAN-LUC
	ZM 001	1,1115	BARATHON JEAN-LUC
	ZM 001	1,1115	BARATHON JEAN-LUC
	ZM 018	1,2680	BARATHON JEAN-LUC
	ZM 018	0,6340	BARATHON JEAN-LUC
	ZM 045	5,2400	BARATHON JEAN-LUC
	ZM 050	1,0910	BARATHON JEAN-LUC
	NEAUPHLETTE	H 68	0,2970
H 69		0,3400	BERGIN EDITH
H 99		0,6550	BERGIN EDITH
H 101		1,6260	BERGIN EDITH
H 219		3,9600	BERGIN EDITH
H 295		2,4796	BERGIN EDITH
H 388		7,7578	BERGIN EDITH
H 411		0,5866	BERGIN EDITH
H 060		0,7300	LOUIDAY SOPHIE / BERGIN LUCIE / BERGIN CHRISTOPHE / BERGIN LAURENT / BERGIN DOMINIQUE
H 060		0,7300	LOUIDAY SOPHIE / BERGIN LUCIE / BERGIN CHRISTOPHE / BERGIN LAURENT / BERGIN DOMINIQUE
ST OUEN MARCHEFROY	A 631	0,3890	KESSLER MARCEL
	B 471	0,2210	KESSLER MARCEL
	ZC 040	1,5060	KESSLER MARCEL
	ZD 007	1,3040	KESSLER MARCEL
	ZD 024	1,0110	KESSLER MARCEL
	ZD 024	1,0110	KESSLER MARCEL
	ZD 048	0,4507	KESSLER MARCEL
	ZD 048	0,9013	KESSLER MARCEL
	ZD 067	1,5926	KESSLER MARCEL
	ZD 067	0,7964	KESSLER MARCEL
	ZE 016	1,1440	KESSLER MARCEL
	ZE 016	1,1440	KESSLER MARCEL
	ZE 112	1,8601	KESSLER MARCEL
	AB 248	0,2282	KESSLER COLETTE
	AB 250	0,0035	KESSLER COLETTE
	AB 253	0,1381	KESSLER COLETTE
	ZA 035	0,6030	KESSLER COLETTE
	ZB 045	1,8405	KESSLER COLETTE
	ZB 045	1,8405	KESSLER COLETTE
	ZC 127	3,6382	KESSLER COLETTE
	ZC 127	1,8190	KESSLER COLETTE
	ZC 127	1,8190	KESSLER COLETTE
	ZC 127	1,8190	KESSLER COLETTE
	ZD 006	1,6410	KESSLER COLETTE
	ZE 007	2,3586	KESSLER COLETTE
	ZE 017	1,5724	KESSLER COLETTE
	ZE 017	0,7695	KESSLER COLETTE
	ZE 017	0,7695	KESSLER COLETTE
	B 502	0,1240	LARUE RENE
	Z 126	0,1025	M. GILDAS
TOTAL		169,1064	

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

IDF-2021-07-02-00004

ARRETE N°2021-72

Modifiant l'arrêté du 28 mai 2021 portant
composition du comité médical du département
de Paris

ARRETE N°2021-72

Modifiant l'arrêté du 28 mai 2021 portant composition du comité médical du département de Paris.

Le Préfet de la région d'Ile de France
Préfet de Paris
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié, relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;

VU le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme aux conditions d'aptitude physique pour admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n°88-386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté préfectoral n° 75-2018-01-24-002 du 24 janvier 2018 modifié, fixant la liste des médecins agréés dans le département de Paris ;

VU l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France à compter du 1^{er} avril 2021 ;

VU l'arrêté IDF-2021-03-30-00003 du 30 mars 2021 de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris, portant délégation de signature à Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France (DRIEETS) en matière administrative ;

VU la décision n° 2021-03 du 13 avril 2021 portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan Rudant, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France aux agents de l'unité régionale ;

SUR proposition de Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile -de-France,

ARRETE

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté du 28 mai 2021 est modifié comme suit :

Au titre « **Médecine générale** », Membres suppléants : **les noms des Docteurs ABULKER Richard et LAUDE Michel sont ajoutés.**

Article 2 : L'arrêté du 28 mai 2021, portant composition du comité médical du département de Paris, est modifié en ce sens.

Article 3 : Les médecins désignés à l'article 1er du présent arrêté sont nommés pour une période de 3 ans.

Article 4 : Tout recours contre le présent arrêté devra parvenir au tribunal administratif de Paris, par dépôt à l'accueil de la juridiction par voie postale ou par l'application Télérecours citoyens (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil départemental des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Article 5 : Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île -de-France, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil départemental des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france .

Fait à Aubervilliers, le 02 juillet 2021,

Pour le Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris,
par délégation,
Pour le directeur régional et interdépartemental de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités et par délégation,
Le responsable du service interdépartemental
des comité médicaux et Commissions de réforme 75, 92, 93 et
94

Signé : Jacky HAZIZA

Rectorat de l'académie de Paris

IDF-2021-07-01-00024

Arrêté n° 2021-43-RRA portant nomination de M.
Dominique PATERON en qualité
d'administrateur provisoire de l'université
Sorbonne-Université à compter du 1er
septembre 2021



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE N° 2021-43-RRA

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE
ILE-DE-FRANCE**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2, L718-7, L718-10 et L719-8 ;

Vu le décret n° 2017-596 du 21 avril 2017 portant création de l'université Sorbonne Université ;

Vu la lettre en date du 16 juin 2021 de M. Jean CHAMBAZ, président de l'université Sorbonne Université, atteint par la limite d'âge au 31 août 2021 ;

Considérant qu'il convient de nommer un administrateur provisoire ;

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Dominique PATERON est nommé en qualité d'administrateur provisoire de l'université Sorbonne Université, à compter du 1^{er} septembre 2021 et jusqu'à l'élection de la présidente ou du président de l'établissement.

Article 2 :

Le secrétaire général du service régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la région académique d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué aux membres du conseil d'administration et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2021

Signé

Christophe KERRERO